



Données & chiffres-clés de la forêt méditerranéenne

Zoom sur les Hautes-Alpes

Créé à l'initiative des Communes forestières et de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Observatoire régional de la forêt méditerranéenne collecte, synthétise et diffuse l'information, pour une meilleure connaissance de la forêt. L'Observatoire propose une déclinaison départementale des «Données & chiffres-clés de la forêt méditerranéenne».



LES RESSOURCES FORESTIÈRES

Le département des Hautes-Alpes se situe dans la moyenne régionale en termes de couvert forestier. Il concentre un important volume de bois sur pied. La croissance des forêts dans ce département est importante avec 76 000 ha supplémentaires de forêt entre 1980 et 2013 soit 47% d'augmentation, la plus forte hausse de la région. Concernant la propriété forestière, la part des propriétés publiques est supérieure à la moyenne régionale, avec 45% des forêts détenus par des propriétaires publics (contre 32% en moyenne dans la région). Fin 2013, 62% des forêts disposent d'un document de gestion en cours de validité. Les forêts sont gérées par leurs propriétaires, en fonction de leurs usages dans le cadre des documents de gestion.

Ressources forestière

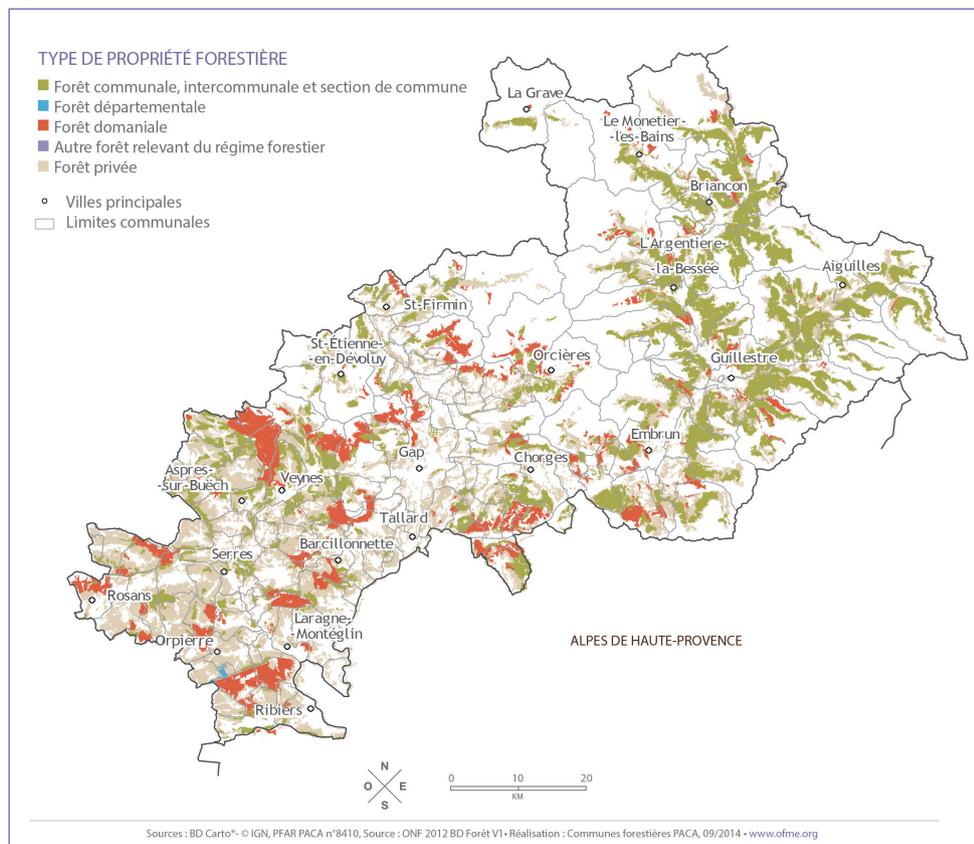
- > 237 000 ha de forêts
- > Taux de boisement : 42%
- > 195 000 ha de forêt où l'exploitation du bois est possible (forêt de production)
- > 25 Mm³ de bois sur pied
- > Principales essences :
 - 7 Mm³ de Mélèze d'Europe
 - 6 Mm³ de Pin Sylvestre
- > Croissance de 47% des forêts entre 1980 et 2013, soit +76 000 ha de forêt

Propriétés forestière

- > 34 000 ha de forêts domaniales (14%) soit 4 Mm³ de bois (16%)
- > 72 000 ha de forêts des collectivités (30%) soit 9 Mm³ de bois (36%)
- > 130 000 ha de forêts privées (55%) soit 11 Mm³ de bois (44%)

Gestion forestière

- > 146 540 ha de forêt inscrits dans un document de gestion - 62% des forêts
- > 68 300 ha de forêts certifiés PEFC
- soit 29% des forêts





POLITIQUE TERRITORIALE ET OUTILS D'ANALYSE

Conscients des enjeux relatifs à la forêt et à sa valorisation, les élus des territoires s'impliquent dans le développement de la filière forêt-bois en définissant et mettant en œuvre une politique forestière. Cette implication prend le plus souvent la forme de Chartes forestières de territoire. Les Hautes-Alpes regroupent 3 des 17 Chartes de la région. Afin de mettre en place des actions adaptées au contexte local, les acteurs des Chartes forestières se dotent d'outils d'aide à la décision (Plan d'approvisionnement territorial, Plan de développement de massif, Schéma de desserte...). Ces outils permettent d'estimer la ressource et d'engager des actions concrètes de valorisation des forêts et du bois.

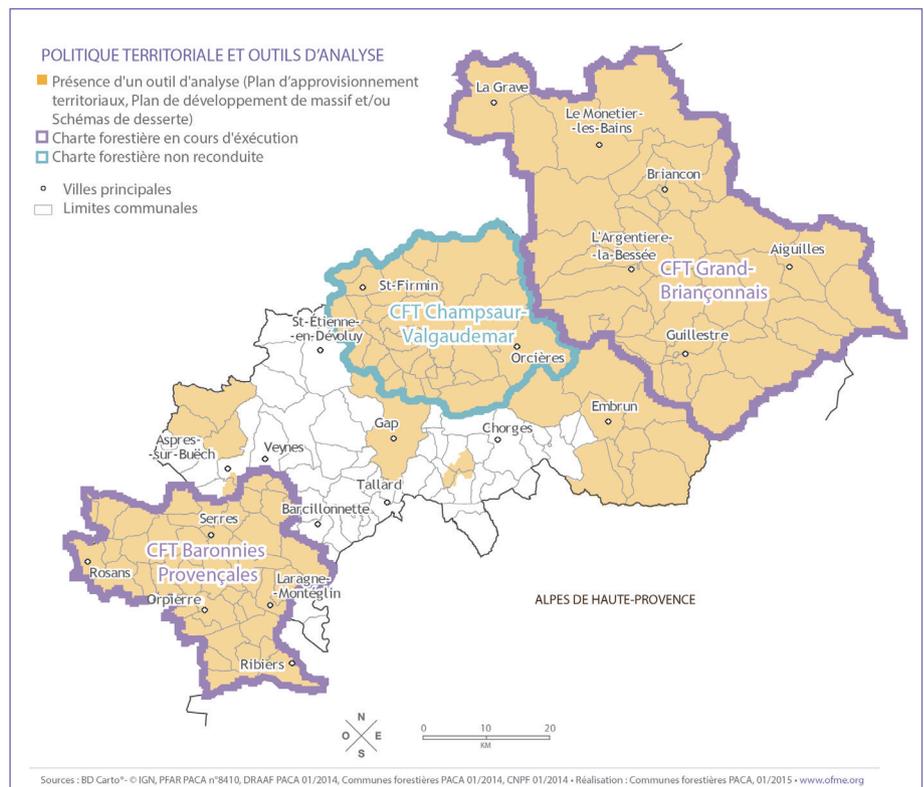
Politiques territoriales

- > 3 Chartes forestières de territoire couvrent 62% de la forêt du département
- > 2 sont en cours d'exécution et 1 n'a pas été reconduite

Outils d'aide à la décision

- > Les outils d'analyse au service des politiques territoriales :
 - 11 PDM - 24% des forêts
 - 3 PAT - 60% des forêts
 - 2 Schémas de desserte - 18% des forêts

- > Au total ces outils couvrent plus de 168 145 ha de forêts soit 71% de la forêt





VALORISATION DES ESPACES FORESTIERS

La valorisation des espaces forestiers est tributaire de leurs conditions d'accessibilité. En effet, dans le département, seuls 17 % des forêts sont facilement exploitables selon l'IGN, soit 33 000 ha.

En termes de valorisation, les forêts sont principalement exploitées en bois d'œuvre. Les entreprises de la filière forêt-bois sont moins nombreuses que dans les autres départements de la région. Elles représentent cependant un poids plus important dans l'emploi salarié total du département. On notera une plus forte présence du secteur de la sylviculture et de l'exploitation forestière par rapport aux autres départements de la région.

Exploitabilité potentielle

- > 12 Mm³ valorisables en bois d'œuvre et 12 Mm³ en bois énergie/d'industrie
- > 33 000 ha de forêts de production facilement exploitables (17%)

Récolte de bois

- > 117 800 m³ de bois récoltés : 64% en bois d'œuvre / 18% en bois d'industrie / 18% en bois énergie
- > 100 885 m³ mobilisés en forêt publique

Entreprises de la filière

- > 452 entreprises pour 829 salariés
- > 235 entreprises dans la construction - menuiserie bois - 499 salariés
- > 80 entreprises dans la sylviculture et exploitation forestière - 199 salariés

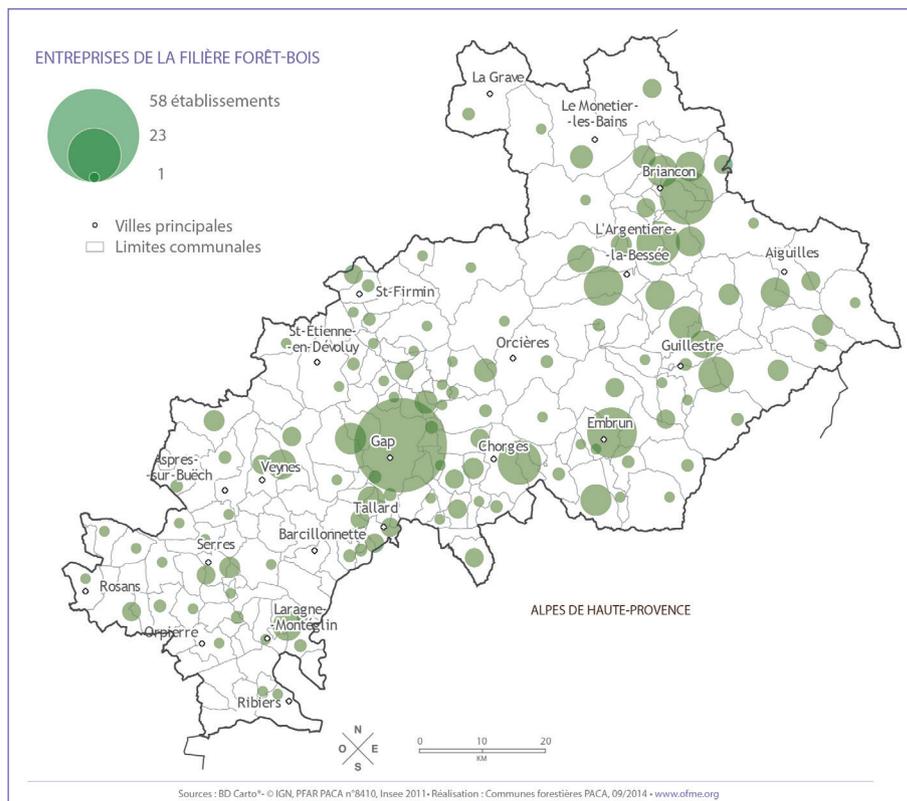
Importation et exportation de bois

- > 4 290 t de bois importées
- > 11 270 t de bois exportées

Chaufferies bois énergie

- > En fonctionnement : 93 chaufferies / 12 165 t* de plaquettes (forestières et de scieries) et 2130 t d'autres combustibles.
- > En projet : 27 chaufferies / 13 295 t* de plaquettes (forestières et de scieries) et 3 020 t d'autres combustibles.

* Les données sont converties en tonnes bois vert (50% d'humidité).





PROTECTION ET RISQUES EN FORÊT

Une partie de la forêt des Hautes-Alpes est intégrée dans des périmètres de protection réglementaire* et contractuelle**. De ce fait, les travaux forestiers et coupes doivent respecter les modalités définies pour ces différents périmètres. Concernant les risques, le département a été soumis à un risque d'érosion/innondation dû à l'absence de couvert végétal sur certains versants. Les services de l'Office national des forêts ont procédé à la restauration de terrains de montagne (RTM) et à la conception d'ouvrages de correction torrentielle. Le risque incendie est quant à lui très faible. Le département enregistre la plus petite surface incendiée de la région ces 20 dernières années.

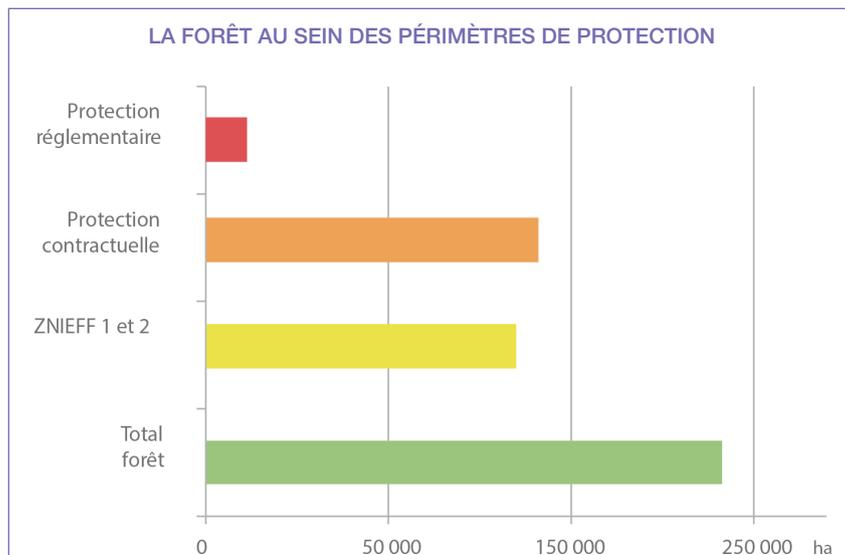
Protection des forêts et biodiversité

> La forêt dans les périmètres de protection :

- Réglementaire* : 13 960 ha - 6% des forêts
- Contractuelle** : 148 440 ha - 62% des forêts
- ZNIEFF 1 et 2 : 136 870 ha - 58% des forêts

Risques en forêt

- > 59 000 ha de forêts domaniales ayant un rôle de protection marqué
- > 2 150 ouvrages de correction torrentielle
- > 189 incendies de forêt depuis 1994
- > 800 ha brûlés depuis 1994
- > Aucun PPRIF prescrit



* Protections réglementaires : zones de cœur de Parcs Nationaux, Réserves Naturelles Nationales, Réserves Naturelles Régionales, Réserves biologiques, zones centrales de Réserve de biosphère, Arrêtés de Biotope et Sites classés

** Protections contractuelles : Parcs Naturels Régionaux, sites Natura 2000, Aires optimales d'adhésion aux Parcs Nationaux

Sources de données

Ressources et propriétés forestières : IGN campagne d'inventaire 2009-2013
 Gestion forestière : CNPF 12/2013, Coopérative Provence Forêt 12/2013, ONF 12/2013, PEFC PACA 2014
 Protection des forêts et biodiversité : DREAL 2014, Air PACA-France Bois Forêt 2014
 Politiques territoriales : Communes forestières 2014, CNPF 2014
 Bois énergie : Communes forestières - MRBE 2014

Risque en forêt : Prométhée 1994-2014, ONF 2012
 Exploitabilité : IGN campagne d'inventaire 2009-2013
 Entreprises : INSEE - Communes forestières - DRAAF 2011
 Importations/exportations : Douanes 2014
 Valorisation des espaces forestiers : DRAAF EAB 2013, INSEE 2011, ONF 2013